

cndp

Commission nationale
du **débat public**



Débat public sur le projet EuropaCity

Du 15 mars au 30 juin 2016

Atelier du 21 mars 2016 à Sarcelles

cndp

Commission nationale
du **débat public**

Vous donner la parole
et la faire entendre.

cndp

Commission nationale
du débat public



Madame Claude BREVAN

Présidente de la commission particulière du débat public
sur le projet EuropaCity

cndp Commission nationale
du débat public | Vous donner la parole
et la faire entendre.

cndp

Commission nationale
du débat public



Monsieur Laurent PAVARD

Membre de la commission particulière du débat public
sur le projet EuropaCity

cndp

Commission nationale
du débat public

Vous donner la parole
et la faire entendre.

Les principes du débat public

Le débat public porte sur :

- **L'opportunité** du projet
- Ses **objectifs**
- Ses **caractéristiques principales**

- Il se déroule **en amont de la décision** du maître d'ouvrage

Le rôle de la commission particulière

La commission qui anime le débat est :

- **Indépendante**, elle n'a pas de lien avec le maître d'ouvrage ni avec aucune partie prenante du projet.

À ce titre **ses membres sont indemnisés par la CNDP.**

- **Neutre**, elle ne prend pas position sur le projet, ne donne pas son avis

Trois principes régissent le débat :

- La **transparence** des informations
- L'**équivalence** des prises de parole
- L'**argumentation** des échanges

Le rôle de la commission particulière

La CPDP a pour **missions** de :

- **Préparer** le débat public
- **Veiller** à la bonne information du public
- **Favoriser** la participation en mobilisant les publics les plus variés
- **Animer** les réunions publiques et autres dispositifs de concertation
- **Veiller** à ce que le maître d'ouvrage réponde à toutes les questions
- **Rédiger** un compte rendu

Les **dépenses relatives à l'organisation matérielle** du débat sont à la charge du maître **d'ouvrage**.

Article L 121-9 3ème alinéa du code de l'environnement

Le rôle du maître d'ouvrage

Alliages & Territoires, filiale d'Immochan, branche immobilière du **Groupe Auchan** est chargé de :

- **Rédiger un dossier et une synthèse de présentation du projet** (dit dossier du maître d'ouvrage)
- **Présenter le projet et répondre aux questions**
- **Prendre**, dans les **trois mois suivants la parution** du compte-rendu du débat public, une décision quant au principe et aux conditions de poursuite du projet

Le déroulement de l'atelier et les « règles du jeu »

Phase d'expression et de questionnement : 15 minutes

- Chacun peut s'exprimer sur le projet EuropaCity

Présentation du projet par Alliages & Territoires : 15 minutes

Temps d'échange par table : 45 minutes

- **Tour de table** des participants
- Chaque table désigne le « **rapporteur** »
- **Échanges sur les thèmes proposés**

Pause : 10 minutes

- Le **rapporteur** finalise sa **synthèse**

Restitution des participants : 25 minutes

Réaction du maître d'ouvrage sur l'atelier : 15 minutes

Synthèse et clôture de l'atelier : 5 minutes

cndp

Commission nationale
du débat public



Monsieur Christophe DALSTEIN

Directeur d'EuropaCity, Alliages & Territoires

cndp

Commission nationale
du débat public

| Vous donner la parole
et la faire entendre.

Les questionnements

- En quoi EuropaCity est-il un **nouveau concept** ?
- Quelles **innovations** ?
- Quelle est la **place du commerce** dans EuropaCity ?
- En quoi la **partie commerciale** EuropaCity se distingue-t-elle des autres centres commerciaux ?
- Quelles sont les **interactions prévues** entre les activités commerciales, ludiques, et culturelles ?
- Comment ce projet va-t-il s'insérer dans le **paysage commercial du nord-est** de l'île-de-France ?

Les thématiques

- L'évolution du **commerce de proximité**
- Le **commerce** et le **E-commerce**
- L'évolution des **modes de vie et de consommation**

Les suites du débat

La restitution globale de l'atelier sera présentée par un rapporteur lors de la conférence-débat du

Lundi 9 mai à Villepinte !

Et pris en compte dans la rédaction
du compte rendu de la CPDP

Les suites du débat

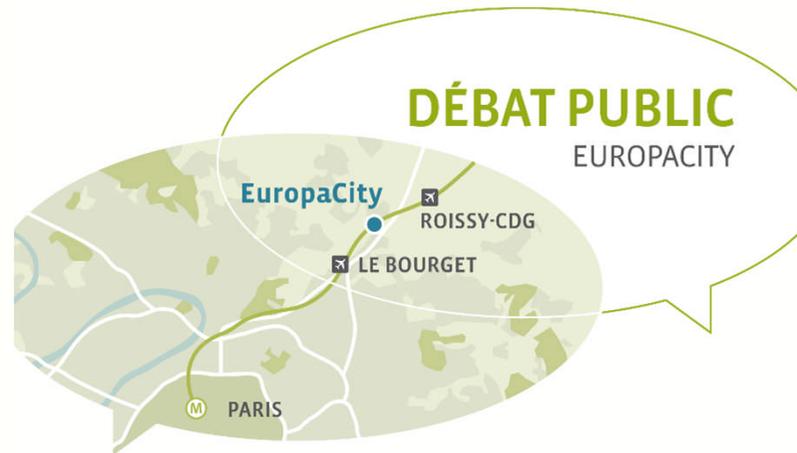
- **30 août 2016** : date limite de **publication du compte-rendu et du bilan du débat.**
- **30 novembre 2016** : date limite de **publication de la décision du maître d'ouvrage**

Dans le cas de la poursuite du projet, il indique les engagements pris pour répondre aux avis et attentes exprimés

Rendez-vous :

Lundi 4 avril à Aulnay-sous-Bois pour l'atelier « commerce »

Mardi 12 avril à Villiers-le-Bel pour l'atelier « les emplois/la qualification »



Et sur le site Internet du débat !

Merci de votre attention !

<https://europacity.debatpublic.fr>

